

Reportage

Site de l'Igad à Okolassi : abandon ou suspension d'activité?



Le site de l'Igad à Okolassi...



... avec ses serres enfouies dans la végétation, semble être abandonné.

Line Renette ALOMO

Libreville/Gabon

Croupissant sous de hautes herbes, le centre, censé accueillir un périmètre maraîcher à la périphérie de la capitale, semble être livré à lui-même. Mais il n'en est rien, soutient-on à l'Institut gabonais d'appui au développement (Igad). Des problèmes de trésorerie et l'analyse des dossiers des futurs exploitants des lieux seraient la cause de cette situation.

SUR six hectares s'étend, dans la zone d'Okolassi, à proximité de l'ex-Nationale 1, un site qui ressemble, à s'y méprendre, à un périmètre aménagé pour le maraîchage. Les bâtiments, qui font penser à des fermes, portent les couleurs vert-blanc de

l'Institut gabonais d'appui au développement (Igad). Un château d'eau tout aussi peint en vert, trône à l'arrière des installations.

À côté, sont éparpillées, sur toute la surface du site, des serres enfouies sous de hautes herbes. Comme si la nature avait repris ses droits sur une zone laissée à l'abandon par l'homme. Le promeneur, de passage sur les lieux, pourrait alors aisément penser à une démission, si ce n'est un délaissement.

Quel gâchis ! Est-on tenté de dire, au regard des installations et de l'investissement consenti ici, actuellement en pleine déconfiture, sous les yeux impuissants des riverains.

Mais en réalité, il n'en est rien, soutient Pascal Pommarel, directeur général

de l'Igad. Ce serait même, selon lui, chercher des problèmes là où il n'y en a pas. Car, argue-t-il, c'est un nouveau site maraîcher qui est en train de se mettre en place. Il y est prévu 2 hectares dédiés au maraîchage et 2 autres qui seront alloués à l'élevage de poules et de porcs.

Le bâtiment réservé aux poules est construit. De même, poursuit-il, un système d'adduction d'eau a été mis en place en grande partie. Il reste, pour le moment, le branchement final. « Suite à cela, nous allons procéder aux installations. Le site n'est pas abandonné. C'est simplement que ses exploitants sont en phase de sélection. Ensuite, chacun aura une parcelle qui va lui être attribuée. Après, ils les mettront en valeur selon les principes de

l'Igad. Pour le moment, l'herbe pousse pour une raison simple : à un moment donné, nous avons dû attendre un peu pour passer certains marchés, à cause des problèmes de trésorerie», explique M. Pommarel. Précisant que l'Igad relève d'un financement de l'Etat.

« Les décaissements étaient difficiles. Aussi, avons-nous suspendu nos activités. Cette trésorerie est à nouveau disponible», ajoute-il.

Et, à ceux qui ne le sauraient pas, le site d'Okolassi a été cédé à l'Igad par la société Foberd, en contrepartie de l'espace où était situé le tout premier site maraîcher de l'Igad à Owendo qui, lui, était sur des friches industrielles. Donc, avise encore M. Pommarel à l'endroit de ceux qui distilleraient des informa-

tions erronées, le site d'Okolassi n'enregistre aucun conflit avec la société Foberd. Et n'est pas encore moins à l'abandon.

PROBLÈME FONCIER•

D'ailleurs, « c'est reparti, juste après la sélection des exploitants», assure encore le directeur général de l'Igad. « Mais pendant tout le temps de ce processus de sélection, vous n'allez pas voir de gens sur ce site. Car, nous analysons actuellement, autour d'une commission composée de la direction de l'Élevage du ministère de l'Agriculture, les dossiers, pour faire les répartitions. Cela ne veut pas dire que ça ne bouge pas. C'est juste une phase un peu longue», lance-t-il.

À noter que, dans le cadre du développement de l'agriculture, il y a un pro-

jet de l'Etat nommé Programme de développement des investissements agricoles (Prodiag), pour lequel l'Igad a été choisi comme opérateur. Il revient donc à cet institut de mettre en route ledit Prodiag, qui a plusieurs objectifs : de maraîchage, d'élevage, de production vivrière et de transformation.

Pour développer le maraîchage, ce projet doit, à son tour, développer des périmètres maraîchers, qui sont en train de se mettre en place dans tout le pays. Il en est ainsi de celui de la commune d'Akanda, du quartier Okolassi, et à l'intérieur du pays. D'ailleurs, là-bas, renseigne notre interlocuteur, ils sont très avancés, contrairement à la zone de l'Estuaire où le problème foncier est très complexe.



Les cultures maraîchères sur des espaces aménagés par l'Igad, au PK8.



"Le site n'est pas abandonné", soutient Pascal Pommarel, DG de l'Igad.